

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 39/18

FIN DE LA BASE DE DONNÉES DES NOTAM ÉTRANGERS AU BUREAU NOTAM CANADIEN

NAV CANADA, fournisseur des services de navigation aérienne civile au Canada, a évalué la nécessité pour le Bureau NOTAM (NOF) canadien de stocker et de conserver les NOTAM provenant d'autres États membres de l'OACI.

Il a été conclu qu'il n'était pas nécessaire que le NOF conserve une base de données des NOTAM étrangers. Il est recommandé que :

- Les parties prenantes canadiennes continuent de gérer les NOTAM provenant d'autres États membres de l'OACI et reçus par l'intermédiaire d'adresses de distribution prédéterminées d'un service fixe aéronautique (SFA) et d'interroger les États d'origine directement lorsqu'il manque des NOTAM;
- Le NOF canadien fournit de l'aide aux parties prenantes canadiennes qui ont de la difficulté à accéder aux NOTAM d'autres États membres de l'OACI.

La présente modification entrera en vigueur le 29 mars 2019 à 0901 UTC (temps universel coordonné). Les publications aéronautiques pertinentes seront modifiées en conséquence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
Service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693
Télec. : 877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca



James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique